



**Syndicat CGT
Michelin Roanne**

www.cgtmichelin.fr

Alain Mercier

06-70-96-07-73

Florian Farasse

06-17-37-08-17

Un mensonge et quatre omissions !

Propagande du gouvernement

Enfin pas aussi sûr de lui, le gouvernement utilise 22 millions de deniers publics pour une campagne de communication, dont quatre pages dans la presse, pour convaincre du bien-fondé de sa réforme. La fin justifiant, selon lui, les moyens, il n'hésite pas à manier le mensonge et l'omission dans ces 4 pages de propagande.

Florilège :

- Tous les salariés qui ont commencé leur vie professionnelle avant 18 ans continueront de partir à la retraite à 60 ans. Il s'agit là d'un **pur mensonge** : seuls les salariés qui auront totalisé un nombre de trimestres cotisés très élevé, sans période de chômage et d'inactivité, seraient concernés. Exemple, un salarié ayant commencé à travailler à 17 ans, totalisant 160 trimestres cotisés et 10 trimestres assimilés (par exemple chômage), ne bénéficierait pas de ces dispositions.
- L'âge de la retraite à taux plein en Allemagne est de 67 ans. **Première omission** : il sera de 67 ans en ...2029. De plus, il n'est pas comparable avec l'âge d'ouverture des droits en France.
- Pour les femmes : avec la réforme, la période de maternité sera désormais intégrée dans le calcul des droits à la retraite. **Seconde omission** : seuls les congés maternité qui débiteront après le 1er janvier 2012 seront pris en compte. Autrement dit, cette mesure ne sera opérationnelle que pour les retraites qui seront prises à partir de ... 2040.
- Une réforme efficace (...) Apport de l'Etat : 15,6 Mrds €. **Troisième omission** : L'Etat prétend mettre 15,6 Mrds € de ressources nouvelles pour financer les retraites. Il ne s'agit pas de ressources nouvelles, mais d'une somme que l'Etat employeur verse depuis 10 ans pour financer la retraite de ses fonctionnaires.
- Si vous avez démarré votre activité à 17 ans ou avant et que vous avez toutes les années de cotisations nécessaires, vous pourrez continuer à prendre votre retraite à 60 ans. **Quatrième omission** : combien de trimestres correspondent aux cotisations nécessaires ? Vraisemblablement un minimum de 164 trimestres cotisés. Les trimestres assimilés (chômage, maladie...) ne sont pas considérés comme cotisés.

La Cgt dénonce de telles pratiques. Dès le 2 juillet, et tout au long des congés d'été, elle va mettre à disposition des salariés un 4 pages exposant son analyse de la réforme et ses propositions. Le 13 juillet, avec les autres organisations syndicales, elle interpellera le gouvernement sur le caractère injuste et inacceptable de sa réforme.

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA vont poursuivre leur action tout au long du processus législatif de la réforme des retraites.

Elles décident d'une nouvelle journée nationale de grèves et de manifestations le 7 septembre 2010, au moment où s'ouvrira le débat parlementaire. Elles appellent tous les salariés du privé et du public, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités à construire ce jour une mobilisation d'ampleur.

Actions Pétitions :

Vous avez voulu que la CGT organise une pétition pour le retour en 5X8, nous l'avons organisée en deux actions le lundi 14 juin et vendredi 18 juin, nous l'avons organisé avec le seul moyen que nous avons à ce jour (nous n'avons pas d'élus), c'est-à-dire avec l'INTER PRO, des camarades syndiquer d'autre boites local (que nous remercions)

Pour le retour en 5X8 :

410 signatures avec plus de 95 % pour le retour en 5X8, 5% contre.

La carte pour les retraites :

550 cartes pétitions signées, pour le maintien des départs à la retraite à 60 ans et une prise en compte de la Pénibilité.

Depuis 6 mois nous appelons à la grève presque tous les jours. Le vendredi après les deux journées « Actions Pétitions », la Direction a demandé nous a rencontrer : Nous avons échangé sur différents thèmes : Qualification Agent (Flux, qualité, changement de dimension) Formations et polyvalences (suite à l'arrêt de l'usine fin 2008 et début 2009, qui aurait pu servir à l'ensemble du personnel pour apprendre un autre métier, c'est ce que nous avons demandé à la Direction de Clermont-Ferrand, nous la CGT, c'était de faire des formations vers de nouveaux métiers, plutôt que de CHOMER, à l'époque) et bien entendu le 4X8 ou 5X8, la direction nous a fait entendre qu'il n'y aurait pas de retour en 5X8, mais qu'elle voulait convoquer les organisations syndicales pour un nouveau calendrier (4 matins, 4 après-midi, 4 nuits)

La direction se fout royalement de nous, de nos conditions de travail, de nos revendications.

La direction doit arrêter immédiatement le harcèlement, ce stress qu'elle génère et répondre à nos demandes

Après Mai et Juin En Juillé « part au soleil bronzé » Et Août « suis ta route »

*(Tous les vendredis et ou samedis et ou dimanches et ou lundis et ou mardis et ou mercredis
Et ou jeudis et ou votre 1^{er} jour de cycle et ou dernier jour de Juillet et Août)*

Equipe A, B et C : 1 heure à 8 heures de grèves

Agissons tous ensemble pour

- Une augmentation de salaire (+350 Euros)*
- La reconnaissance de la pénibilité du travail, départ à 55 ans pour les postés*
- L'arrêt de la dégradation de nos conditions de travail, stress, blâmes...*
- Arrêt du travail le dimanche*

La lutte pour les emplois, la retraite, les salaires etc...

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Bulletin à remettre à vos délégués CGT